

## Achat sur internet pour ne pas se faire pigeonner

On peut comparer les prix d'objets semblables. Sur le net, les différences peuvent être considérables.

On ne clique pas sur le lien d'un magasin en ligne proposé dans un mail de provenance incertaine. Il s'agit à coup sûr d'une tentative d'hameçonnage pour nous attirer vers des pages Web falsifiées. Si le site de vente est légitime mais peu connu, on peut taper son nom dans un moteur de recherche pour y puiser quelques avis de clients.

Méfions-nous des offres trop appétissantes. Et plus encore si la personne désire traiter 'depuis l'étranger' ou 'rapidement'. Les escroqueries de ce type sont légion.

Profitons des réductions. Le nouveau client d'un site professionnel reçoit rapidement des propositions de réduction pour son prochain achat. Sachons en profiter.

Lorsque deux personnes vendent les mêmes objets aux enchères durant la même période, mieux vaut attendre la fin de la vente du premier. On aura une idée de son prix maximum tout en vous débarrassant de l'acheteur qui était prêt à monter le plus haut.

Ne nous laissons jamais impressionner par les prix affichés. Surtout pour des sites de vente directe. Si aucune offre n'apparaît, envoyer un mail au vendeur en proposant un prix (raisonnable). Même s'il refuse sur le coup, il reviendra peut-être vers vous dans quelques jours ou quelques semaines.

Vérifions les frais de livraison. Parfois ils sont compris, mais dans la plupart des cas, il y a un supplément qui peut être plutôt salé, surtout si nous faisons des emplettes à l'étranger, aux USA, par exemple. Assurons-nous aussi que le site livre dans notre pays ! Sinon, ne vous faites pas livrer à domicile mais plutôt dans un point de livraison. Lors d'un achat, de nombreux magasins en ligne nous envoient un trackingcode qui permet de suivre les différentes étapes de la livraison de notre colis.

Lisons attentivement les conditions de retour d'un article pour éviter les ennuis si celui que vous avez commandé ne vous convient pas. Certains magasins prennent les frais de retour à leur charge mais, en général, c'est nous qui devons les payer. Attention, en cas de colis volumineux, les prix grimpent rapidement.

Sur un site commerçant, le paiement électronique doit toujours se faire après le passage via un site sécurisé de type https attesté par le symbole du cadenas. Dès ce moment, la procédure de transaction quitte le site de vente pour passer par un tiers de paiement sécurisé par des organismes spécialisés. Entre particuliers, le recours à Paypal comme tiers de confiance peut rassurer les deux parties.

Ouvrons l'oeil et le bon lorsque nous passons une commande ou effectuons un paiement. Vérifions toujours que nous ne donnons qu'un ordre de paiement simple. En souscrivant, par exemple un abonnement on risque de donner un ordre de paiement permanent.

Imprimons toujours notre commande définitive. Le plus souvent, on en reçoit une copie par e-mail. En cas de problème, il est toujours utile d'avoir le numéro de commande, la description du bien commandé, la quantité commandée, etc.

Laissons une appréciation. Une pratique qui fonctionne mieux sur certains sites que sur d'autres.

En ligne, comme dans le cas d'une vente à distance classique, nous bénéficions d'un droit de rétractation de 14 jours. Avec exception pour les services (achat de musique, réservations de vacances, voyages et les billets de concerts, biens périssables, articles faits sur mesure, journaux et magazines, CD, DVD et Blu-Ray dont le cellophane protecteur a été ôté.

Si nous recourons à notre droit de réfraction, le vendeur doit vous rembourser dans le 30 jours.

La loi prévoit qu'une commande non livrée dans le 30 jours par un professionnel peut être annulée par l'acheteur.

Lors de l'achat, le site marchand doit vous permettre de vous opposer à la collecte de données et à l'utilisation de vos coordonnées à des fins autres que celles de la transaction concernée. Cela se fait généralement par le biais d'une case à cocher. Attention, elle est parfois très bien cachée.

Si l'objet commandé n'arrive jamais, c'est au vendeur d'apporter la preuve que le destinataire l'a bien reçu.

Les conditions de vente doivent figurer sur le site de même que son adresse postale (pas de boîte postale) et sa messagerie numérique.

Un bien acheté sur un webshop bénéficie de la même période de garantie qu'un bien acheté dans un magasin classique, soit deux ans pour un article neuf.

Si nous faisons des emplettes sur des sites non réservés aux professionnels, méfions-nous des produits de contrefaçon (sacs, montres, vêtements). Les acheter est illégal.